



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA FARANDOLE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE
LE 26 NOVEMBRE 2025**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Marie-Christine Dion, membre présidente
Monsieur Michael Ross, membre vice-président (TEAMS)
Madame Marie-Hélène Lemoine, membre parent
Madame Mélissa Robidas Bédard, membre parent substitut

Madame Anne-Marie Bouchard, enseignante
Madame Julie Lavoie, enseignante
Madame Katia Robitaille, technicienne au Service de garde (TEAMS)
Madame Dominique Pageau, orthophoniste
Madame Marika Gagnon-Lacoursière, technicienne en éducation spécialisée (TEAMS)

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Julie Mercier, membre parent
Monsieur Martin Dufour, membre parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Valérie Lalancette, directrice
Madame Brittany Lavigne, enseignante

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Valérie Lalancette, directrice, accueille les membres du conseil d'établissement. Le quorum est constaté et la séance ouvre à 19 h 01.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Bouchard que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent à la rencontre.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Bouchard que le compte-rendu de la séance soit adopté à la suite de la correction de quelques coquilles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

Madame Valérie fait un suivi concernant l'élection à la vice-présidence. Madame Marie-Hélène Lemoine est élue par acclamation.

Elle mentionne aussi que, à la suite de l'envoi d'un courriel sollicitant les parents intéressés à nous représenter sur le comité de parents, monsieur Michael Ross et monsieur Martin Dufour ont manifesté leur intérêt. Ainsi, monsieur Michael Ross sera notre représentant et monsieur Martin Dufour, notre substitut.

6. APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET DES MESURES DE SÉCURITÉ (ART. 76) MISES À JOUR À LA SUITE DU RÈGLEMENT MINISTÉRIEL

Les ajustements apportés aux règles de conduite, conformément aux directives ministérielles (notamment concernant l'usage du téléphone cellulaire, des montres intelligentes et le port de chaussures avec support à la cheville), sont présentés par madame Valérie Lalancette. IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Lemoine que les règles de conduite soient approuvées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

7. APPROBATION DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE CONCERNANT LES COLLATIONS

Ce point, déjà abordé en CPE et en assemblée générale, découle d'un besoin à l'école d'encadrer les collations. Un document énumérant les aliments que l'école valorise lors des collations a été présenté. IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lavoie que la politique encadrant les collations soit approuvée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES COSP

Madame Valérie Lalancette présente la planification des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle pour le 3^e cycle : objectifs, thèmes, durée estimée et période d'enseignement. IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Robidas Bédard que la planification des COSP soit approuvée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DU BUDGET 2025-2026

Présentation du budget 2025-2026 comparé à celui de 2024-2025. Les points saillants :

- Baisse de la clientèle scolaire.
- Fin du plan de rattrapage antérieur ; coupures puis nouveau réinvestissement aux conditions d'utilisation encadrées.
- Indexation salariale dans les dépenses administratives.
- Diminution en orthopédagogie.
- Montant à venir pour la francisation.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

- Hausse au SDG liée à l'indexation.
- Réduction en entretien, certains services étant désormais assumés par le CSS.
- Les surplus doivent être retournés au ministère. Un suivi budgétaire serré sera nécessaire pour maintenir l'équilibre.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Lemoine que le budget soit approuvé tel quel.
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. PHOTO SCOLAIRE

Discussion sur le maintien ou non de la compagnie actuelle (Belco), généralement appréciée.

Points soulevés :

- Fond jugé trop foncé par certains parents.
- Possibilité de prise de photos à l'extérieur.
- Devancer les dates pour éviter la période des tuques.
- Possibilité d'impliquer des parents bénévoles (préparation avant la photo).
- Informer les parents à l'avance du choix de fond.

L'école est toujours sur la liste d'attente de **Photo repensée**. Une réservation plus hâtive pourrait être tentée auprès de Belco.
Suggestion additionnelle : compagnie **Enfants Clik** (M. Ross).

11. PRÉSENTATION DU PROJET D'ANGLAIS INTENSIF

Présentation par madame Brittany Lavigne (enseignante en anglais), préparée en collaboration avec ses collègues enseignantes en 6^e année (Mme Jenny et Mme Laurie).

Points clés :

- Analyse Power BI : baisse importante du taux de réussite en anglais lors du passage primaire-secondaire (-15 %), plus marquée à la Farandole que dans le reste du CSS.
- Revue de quelques études récentes : impacts positifs ou neutres sur les autres matières, bénéfices pour les élèves en difficulté.
- Comparaison avec divers modèles d'anglais intensif implantés dans le CSS.
- Modèles sans coût privilégiés (ex. rotation 3 jours anglais / 3 jours maths / 3 jours français).
- Proposition : mise en place en 6^e année (et 5-6^e en cas de multiniveau avec critères internes de répartition).



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

Une consultation parentale aura lieu. Une soirée d'information est prévue mardi le 13 janvier 2026. Une capsule d'information sera envoyée aux parents le 14 janvier 2026 ainsi qu'un sondage (disponibilité jusqu'au 20 janvier 2026).

La décision à l'effet d'aller ou non de l'avant avec le projet sera prise à la prochaine séance du conseil d'établissement prévu le **21 janvier 2026**.

12. ENCADREMENT DU TEMPS D'ÉCRAN

Présentation d'un document dressant les balises d'utilisation des écrans à l'école en contexte classe et au service de garde. Rappel des recommandations de l'INSPQ (limiter le temps d'écran à 1 à 2 heures par jour pour les enfants de 6 à 12 ans).

13. ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION (art. 83.1)

Madame Valérie Lalancette présente le bilan des événements recensés depuis l'automne 2024, les recensements se faisant à 3 moments dans l'année (novembre/mars/juin). Comparaison novembre 2024 vs novembre 2025 : **diminution notable** (51 gestes vs 29). Mme Lalancette souligne le travail soutenu sur l'encadrement, le développement des habiletés, la gestion de l'impulsivité et des émotions, particulièrement chez les plus jeunes.

14. COUPS DE CŒUR À L'ÉCOLE DE LA FARANDOLE

- Travail collaboratif remarquable dans les équipes-cycle, particulièrement en français.
- Mise en place prochaine d'un sondage bien-être pour les élèves du préscolaire à la 3^e année.
- Initiatives en lecture : période de lecture collective (mercredi P3) et cercles de lecteurs.
- Jeux interclasses hebdomadaires (30 minutes) regroupant les élèves du régulier et des concentrations de 3^e à 6^e année. Proposition de partager cette initiative avec un article dans le journal de l'école (madame Marie-Christine Dion).

15. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

La présidente souligne la qualité et l'ambiance constructive des échanges, remercie les membres pour leur engagement et félicite les enseignantes pour leurs initiatives au sein du milieu scolaire.

16. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Dufour étant absent, il n'y a pas eu de communication.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

17. COMMUNICATION DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE.

Madame Katia Robitaille présente les activités à venir, dont une journée « cocooning » lors de la prochaine journée pédagogique du 5 décembre 2025. Elle mentionne également un nouvel horaire lors des journées de fermeture de 8h à 17h et non plus de 7h à 18h.

18. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ.

Aucun membre de la communauté n'est présent.

19. COMMUNICATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION.

Madame Valérie souligne les nombreux défis, mais également les réussites. L'équipe demeure mobilisée autour du bien-être des élèves, du développement du français et de l'accompagnement des élèves à risque.

20. VARIA

Aucun point en varia n'a été ajouté.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Marie-Hélène Lemoine que la séance soit levée à 21h13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Christine Dion, présidente

Valérie Lalancette, directrice